Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-212201529-20260706-2026_07_06_044-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE

MINIHY - TREGUIER

Commune de MINIHY-TRÉGUIER-Conseil municipal
du 05 juin 2026
Délibération N°2026-07-06-044

Département des Côtes-d'Armor
Arrondissement de Lannion - Canton de Tréguier
COMMUNE DE MINIHY-TREGUIER

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 juillet 2026

DATE DE LA CONVOCATION : 29 juin 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

Etaient présents : Christian Le Roi, Eric Le Moal, Marie Odile Duval, Dominique Clouin, Christiane Le Lonquer, Marie-Yvonne Gallais, Michel Guyomard, Marie-Dominique Ollierou, Isabelle Moal, Olivier Cras, Jean-Yves Beguec, Sébastien Lerestif, Pierre Connan, Corinne Le Bivic, Marlène Renoux

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de séance : Monsieur Eric Le Moal a été désigné pour remplir ces fonctions.

---

2. Fonds d'Aide aux Jeunes

Monsieur Le Maire expose la demande du Conseil Départemental qui sollicite les communes pour une contribution financière volontaire d'un montant entre 0.35€ et 0.40€ par habitant aux bénéfices des jeunes de moins de 26 ans ayant peu ou pas de ressources et, qui sont accompagnés par la Mission Locale.
En 2022, une jeune femme de Minihy-Tréguier de 21 ans a été accompagnée par la mission locale, et a obtenu une aide « subsistance de 80€ », en 2023 une jeune femme de 20 ans a obtenu une aide « mobilité » de 80€, en 2024, une jeune femme de 18 ans une aide « mobilité » de 700€ et en 2025, deux jeunes, un homme et une femme de 22 ans ont perçu une aide « sophrologie » de 50€.
Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité
Emet un avis favorable à la contribution financière volontaire ponctuelle pour 2026, d'un montant de 0.35€ par habitant. Au 1er janvier 2026, selon le recensement INSEE, la commune compte 1292 habitants, soit un versement de 452.20€.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

MAIRIE DE MINIHY-TREGUIER (Côtes-d'Armor)

Le Maire
Christian LE ROI

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture

15, le bourg - 22220 Minihy-Treguier
Téléphone : 02 96 92 31 49 - Télécopie : 02 96 92 30 10
E-mail : mairie.minihy@orange.fr